

## Situation maladies en froment, épeautre

**Dates** Observations du 08 mai 2017 ; Semis du 23 octobre au 14 décembre 2016

**Variétés** Albert, Anapolis, Avatar, Edgar, Henrik, Lyrik, Matrix, Mentor, Reflection, RGT Reform, Sacramento, Tobak, Triumph

**Réseau** **41 parcelles** réparties dans les localités suivantes : Hainaut (Ath, Ellignies-Saintes-Anne), Brabant wallon (Glimes, Thorembais-Saint-Trond), Liège (Eben Emael, Ligny, Mortroux, Pailhe) et Namur (Assesse, Loncée, Marchevelette, Thy-le-Château)

### Résumé

**Avancement des cultures** : La grande majorité des parcelles du réseau a maintenant atteint le stade 32 – 2<sup>ème</sup> nœud. Deux parcelles ont atteint le stade 37 (dernière feuille visible). Il s'agit des variétés Sacramento et Triumph sur les parcelles de Ligny et Eben Emael en province de Liège.

**Etat sanitaire des cultures** : Les maladies sont essentiellement présentes dans le bas des plants. Il est cependant nécessaire de rester attentif au développement de la rouille jaune pour lequel un premier traitement peut dans certains cas être envisagé.

### Avancement des cultures

Tableau 1 : Phénologie du froment

Stade de développement	Pourcentage		Nombre de parcelles		Variété(s)
	28/04/17	08/05/17	28/04/17	08/05/17	
Epi 1cm (30) *	2%	2 %	1	1	Edgar
1 <sup>er</sup> nœud (31) *	57%	0 %	23	0	
2 <sup>ème</sup> nœud (32)*	41%	93 %	17	38	Albert, Anapolis, Avatar, Edgar, Henrik, Lyrik, Matrix, Mentor, Reflection, RGT Reform, Sacramento, Tobak
Dernière feuille visible (37)*	0 %	5 %	0	2	Sacramento, Triumph

\*Les chiffres entre parenthèses correspondent aux stades de [l'échelle BBCH](#).

#### Schéma : les étages foliaires du froment

NB : ces schémas sont également valables pour l'escourgeon

au stade deuxième nœud (stade 32)

au stade dernière feuille étalée (stade 39)

à l'épiaison (stade 58)

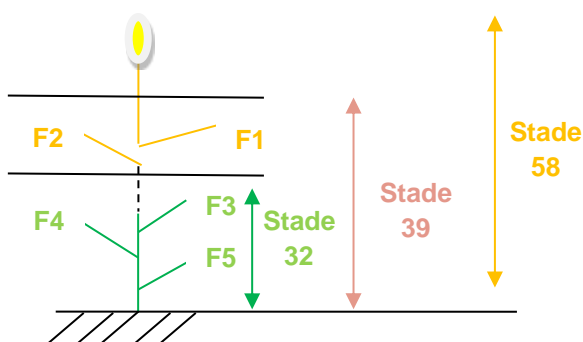
#### Légende :

F1 = dernière feuille définitive formée sous l'épi.

F2 = avant dernière feuille définitive formée sous l'épi.

Au stade 32 (2<sup>ème</sup> nœud), l'avant dernière feuille définitive (F2) est pointante.

Au stade 32, la F-2 (du moment) est donc l'équivalent de la F4 définitive.



### Pression en maladies

La **septoriose** est signalée dans la quasi-totalité des parcelles, principalement dans le fond de végétation où elle touche 10 à 100% des plantes. Les F-2 (futurs F4 définitives au stade 32) sont infectées dans 27 des 41 parcelles du réseau à des fréquences variant entre 3 et 35% (en moyenne, seules 13% des plantes sont touchées). Dans tous les cas, la gravité des symptômes est très faible (moins de 4% de la surface foliaire est infectée). La pression de cette maladie reste donc actuellement faible.

D'après le modèle de prévision épidémiologique PROCULTURE, il est peu probable que la septoriose infecte les étages foliaires supérieurs (futurs F2 et F3 définitives) des plantes car les pluies enregistrées cette semaine n'étaient pas suffisamment intenses que pour permettre la dispersion de la maladie vers le haut des plantes.

Le modèle recommande d'être attentif aux périodes infectieuses dans les prochains jours et de vérifier les parcelles emblavées avec les variétés les plus sensibles (Avatar, Henrik, Sacramento, Triomph,...). Sur ces variétés, si une fréquence importante des futures F4 (F-2 du moment) sont touchées (>20%), un traitement au stade 32 pourrait être envisagé. Dans les autres situations, le traitement peut être repoussé. En effet, le temps sec annoncé cette semaine ne devrait pas permettre à la maladie de gagner les étages foliaires supérieurs.

**L'oïdium** est observé dans 23 parcelles du réseau CADCO. Toutes les parcelles du Hainaut sont touchées mais la maladie n'atteint pas les F-1 du moment (futurs F3 définitive au stade 32). Cette maladie touche entre 3 et 10 % des F-2 dans 7 parcelles hennuyères sur 8. Dans nos essais en province de Liège, l'oïdium n'est présent que sur les F-2 de la variété Réflexion. Pour les autres variétés, la maladie n'est présente que dans le bas des plants. Dans le Brabant Wallon, 15 % des F-2 de la variété Avatar (stade 32 à Glimes) et 30 % des F-2 de Réflexion (stade 30 à Thorembais) sont touchées. L'oïdium atteint les F-1 des plants des variétés Lyrik et Réflexion à Marcholette et Assesse en province de Namur. A Thy-le-Château, cette maladie n'est observée que dans le bas des plantes.

De la **rouille jaune** est observée sur 5 à 30% des plantes des variétés très sensibles (Réflexion, Matrix) dans 9 parcelles du réseau. La maladie est souvent présente dans le bas des plantes ou sur les F-2 mais est également observée sur les F-1 dans 2 essais, à Glimes et à Loncée sur la variété Réflexion.

Quelques pustules de **rouille brune** sont observées dans le bas des plants de la variété sensible Tobak à Ath. Rien à signaler dans les autres parcelles du réseau.

Du piétin verse est observé sur 30 % des pieds de la variété Lyrik à Assesse et sur 15 % des plants de RGT Reform à Thy-le-Château. Un traitement contre cette maladie peut être recommandé au stade 32 dans le cas où 25% (variété sensible) à 35% (variété résistante) des talles présentent un ocelle. L'efficacité du traitement diminue rapidement après le stade 32. Pour évaluer la fréquence de cette maladie, il convient d'observer 40 tiges principales (de préférence 100 tiges principales) prélevées de façon dispersée à travers la parcelle et de déterminer le nombre de talles présentant un ocelle après le retrait de la gaine extérieure.

En Belgique, les traitements spécifiques contre le piétin-verse ne sont pas recommandés. Sauf cas extrêmes, la lutte contre cette maladie ne doit être envisagée que comme un effet additionnel d'éventuels traitements visant principalement les maladies foliaires.

## Recommandations :

Les parcelles au stade 32 ou 37 présentant des foyers actifs de rouille jaune peuvent faire l'objet d'un premier traitement.

La pression en septoriose reste assez faible et le temps annoncé pour cette semaine ne devrait pas permettre un développement rapide de la maladie. Dans ces conditions, il est recommandé de retarder le traitement afin de toucher la dernière feuille. Seules les parcelles emblavées avec une variété très sensible et présentant des symptômes significatifs sur F-2 (>20% des feuilles touchées) pourraient déjà faire l'objet d'un traitement anti-septoriose au stade 32.

Si un traitement est appliqué, il convient de déterminer précisément la pression des autres maladies (principalement le piétin et l'oïdium) afin d'adapter le traitement à la situation de la parcelle. Dans ces situations, un traitement relais doit être envisagé 3 à maximum 4 semaines après le premier traitement.

La plupart des triazoles (époxyconazole, tébuconazole, prothioconazole, cyproconazole) utilisées au moins à demi-dose sont efficaces contre la **rouille jaune**. L'association d'une strobilurine à une triazole permet d'obtenir une efficacité supplémentaire et d'augmenter la rémanence du traitement. La gestion de la **septoriose** repose principalement sur les triazoles et les SDHI. Lors d'un traitement au stade 32, l'ajout de chlorothalonil aux triazoles représente une solution techniquement et économiquement intéressante. Les strobilurines ne sont pas conseillées en premier traitement (T1 au stade 32) sauf en cas de rouille jaune. Nous conseillons de réserver les SDHI pour les traitements de dernière feuille (stade 39) ou d'épiaison (stade 55) afin de tirer parti de leur efficacité et de leur longue rémanence (rappel : une seule SDHI par parcelle par saison).

Nos observations continuent et un nouveau point de la situation sera fait pour le mardi 16 mai.

**Coordination scientifique** : Groupe « maladies », A. Legrève, M. Delitte, O. De Vuyst  
**Coordonnateur du CADCO** : X. Bertel (081/62.56.85), visitez notre site : [www.cadcoasbl.be](http://www.cadcoasbl.be)

→ **Le prochain avis est prévu pour le 16 mai.**

Réalisés grâce au concours et au soutien : du SPW/DGARNE/Dir. de la Recherche et du Développement, d'Agrisemza asbl, du BWAQ asbl, du CARAH asbl, du CRA-W, des Comices wallons, du CORDER asbl, de la FWA, de la Province de Liège – Agriculture, de ULg-GxABT, de l'OPA qualité Ciney asbl, du POB, de Réquasud asbl.

Cet avis ne peut être diffusé sans l'accord du CADCO